

Dossier d'admission par la VAP au Master 1
« Professionnel de l'Éducation en milieux scolaire et/ou associatif »
Année académique 2017-2018
Note d'informations pour la constitution et le dépôt des dossiers.

1. Objectifs du dossier d'admission par la VAP :

Apporter les éléments utiles pour juger de la recevabilité d'une demande d'admission. *La décision de recevabilité ou d'irrecevabilité sera communiquée à l'étudiant dans un délai de 15 jours suivant le dépôt de la demande.*

Apporter des éléments utiles pour statuer sur l'admission d'un candidat.

2. Conditions de recevabilité d'une demande de VAP :

• Sont susceptibles de demander une Validation des Acquis pour une entrée en 1^{ère} année du master enseignement, les personnes qui présentent les caractéristiques et/ou diplômes suivants :

- Un niveau Bac +2
- Une expérience dans un domaine éducatif de 3 ans au moins

Le dossier doit être complet. Complet veut dire que vous aurez répondu à toutes les questions, joint les pièces justificatives et signé et daté le document.

Si vous ne pouvez justifier cette durée d'expérience votre demande sera automatiquement refusée.

Pièces à joindre au dossier VAP :

- Concernant le parcours universitaire : diplôme ou partie de diplôme + relevés de notes ;
- Concernant le parcours professionnel : toute pièce justificative de l'emploi figurant dans le tableau renseigné + lettre de recommandation éventuelle de votre chef d'établissement ou employeur ;
- Concernant les autres activités : toute pièce justificative des activités menées (attestation d'association ou de groupement, etc.)

ATTENTION
votre demande de VAP n'est recevable que si elle est accompagnée de votre dossier d'inscription

1. Etat Civil

NOM :

Prénom :

2. Parcours universitaire

BAC : Série :

Année d'obtention :

Année Universitaire	Diplôme ou partie de diplôme préparé(e)	Résultats ou crédits ECTS accordés	Université d'inscription
Année			
Année			
Année			
Année			

Autres remarques :

3. Parcours professionnel

Année Universitaire	Emploi ou type de contrat de travail	Quotité de temps travaillé (tps plein, mi-temps, etc.)	Durée totale du ou des contrats	Etablissement ou employeur
Année				
Année				
Année				
Année				
Année				

Autres remarques :

Autres activités (non rémunérées) pouvant justifier le développement de compétences en lien avec les UE du master :
(Vous pouvez détailler cette partie sur un document joint en annexe) :

Fait à

le

Signature :